

De l'école au campus, agir ensemble pour le développement durable



Guide méthodologique de l'Agenda 21 scolaire

E d i t i o n d u C o m i t é 2 1

Directeur de la publication : Anne-Marie Sacquet

Auteur : Comité 21 : Christine Delhay, Anne Lemaire, Anne-Marie Sacquet

Avec le concours de :

Cécile Fortin, consultante-chercheur en éducation
à l'environnement pour un développement durable

Jean-Luc Martin-Lagardette, journaliste

Diffusion : Comité 21 et CRDP Académie de Paris

avec le soutien de l'ADEME et la Fondation Véolia Environnement

104 pages - 16 euros TTC - ISBN 2 911520 11 4/ 9782911520112



« Il faut mobiliser la créativité, les idéaux et le courage des jeunes du monde entier afin de forger un partenariat mondial, de manière à assurer un développement durable et à garantir à chacun un avenir meilleur. »

Principe 21 de la Déclaration du Sommet de la Terre de Rio

De nombreux établissements scolaires, de l'école au campus, en France et dans toute l'Europe, sont investis dans des plans d'actions pour le développement durable, Agenda 21 d'établissements, inspirés de l'Agenda 21 - plan d'actions pour le 21^e siècle -, adopté par le Sommet de la Terre de Rio en 1992.

Protection de la nature et de la biodiversité, lutte contre les changements climatiques, préservation de la santé, lutte contre les exclusions et contre la pauvreté, ici et dans le monde, les jeunes prennent la parole et agissent. Sous l'impulsion de la communauté éducative et en partenariat avec les collectivités, les associations, les établissements publics, les entreprises, les jeunes font l'apprentissage d'un monde en construction, plus responsable, plus équitable, plus humain...

Cet ouvrage s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'éducation au développement durable. Il propose dans sa partie centrale une méthodologie pour conduire une démarche Agenda 21 au sein de l'établissement. Illustré par de nombreux exemples et témoignages de jeunes, d'enseignants, de parents d'élèves, d'associations et de collectivités, il apporte les clés et les ressources pour rendre ces démarches efficaces à la fois pour l'établissement, pour le territoire, pour la planète.

La première partie propose un état des lieux de la planète et un panorama des réponses apportées, aux niveaux local et planétaire. La troisième partie décrit la participation des jeunes à la vie locale, aux campagnes nationales ou internationales sur l'environnement et la solidarité. L'ouvrage est complété par une sitographie de bases de données et de documents disponibles sur les nombreux enjeux traités dans l'ouvrage.

Cet ouvrage est une réalisation du programme "Education au développement durable et expérimentation d'Agenda 21 scolaires" piloté par un groupe d'organismes experts et adhérents du Comité 21 et placé sous le Haut Patronage du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche.

Contacts :

Anne-Marie Sacquet, directrice générale - tél. : 01 55 34 75 21 - sacquet@comite21.org

Anne Lemaire, éducation au développement durable - tél. : 01 55 34 75 25 - lemaire@comite21.org

Christine Delhaye, éducation au développement durable - tél. : 01 55 3475 23 - delhaye@comite21.org

S O M M A I R E

I. UN 21^E SIECLE A CONSTRUIRE ENSEMBLE

L'Agenda 21 de Rio, programme d'actions pour le 21^e siècle
L'éducation au développement durable

II. METHODOLOGIE

L'Agenda 21 scolaire, principes et acteurs

- ⇒ L'Agenda 21, une démarche citoyenne et un cadre pédagogique pour l'établissement
 - Engager l'établissement dans une démarche de progrès
 - Contribuer au développement durable, aux niveaux local et planétaire
- ⇒ Quels principes pour la démarche ?
 - La transparence et le partage de l'information
 - La responsabilité, individuelle et collective
 - La concertation
 - La prise en compte du long terme et l'ancrage dans la durée
 - La transversalité
- ⇒ Qui est concerné ?
 - Les acteurs de l'Agenda 21
 - Les partenaires de l'Agenda 21

L'Agenda 21 scolaire, comment ça marche ?

- ⇒ Impulser la démarche
 - Donner du sens au projet d'établissement
 - Mobiliser les financements
- ⇒ Organiser le pilotage
 - Constituer un comité de pilotage
 - Dynamiser les initiatives existantes
- ⇒ Réaliser le diagnostic partagé
 - L'état des lieux
 - Le diagnostic du vécu et des attentes
- ⇒ Définir les axes de progrès et rédiger l'Agenda 21 scolaire
 - Quels objectifs se fixer ?
 - Qui choisit ?
 - Comment organiser la concertation ?
 - Comment rédiger et lancer l'Agenda 21
- ⇒ Elaborer et mettre en oeuvre le premier plan d'actions
- ⇒ Evaluer la pertinence des axes et les résultats du plan d'actions

L'Agenda 21 scolaire, en France, en Europe et dans le monde : travailler en réseau

III. CITOYEN DU MONDE, CITOYEN DANS MA VILLE

S'engager dans le débat citoyen

Passer à l'action

Faire passer le message

Pour en savoir plus

- Le développement durable en France
- Répertoire d'associations
- Quelques manifestations références pour l'Agenda 21 scolaire
- Bibliographie et sitographie
- Index